

## **PROVINCE DE QUÉBEC**

### **MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE MÉKINAC**

17 mars 2010

Lors de la séance des membres du Conseil de la Municipalité régionale de comté de Mékinac tenue le mercredi dix-septième jour du mois de mars deux mille dix (17/03/2010) à compter de vingt heures (20 h) au centre administratif de la MRC de Mékinac, situé au 560, rue Notre-Dame à Saint-Tite, étaient présents, Messieurs les maires suivants :

- Monsieur Lucien Mongrain, préfet et maire de Trois-Rives;
- Monsieur Alain Vallée, préfet suppléant et maire de Sainte-Thècle.
- Monsieur Michel Champagne, maire de Saint-Séverin;
- Monsieur Guy Dessureault, maire de Saint-Roch-de-Mékinac;
- Monsieur Yvan Hamelin, maire de Lac-aux-Sables;
- Monsieur Paul Labranche, maire de Saint-Adelphe;
- Monsieur Jean-Guy Lavoie, maire de Notre-Dame-de-Montauban;
- Monsieur André Léveillé, maire de Saint-Tite;
- Monsieur Jean-Pierre Ratelle, maire de Grandes-Piles;
- Monsieur Bernard Thompson, maire d'Hérrouxville;

Formant ainsi quorum sous la présidence de Monsieur Lucien Mongrain, préfet; Monsieur Claude Beaulieu, secrétaire-trésorier, est aussi présent.

#### **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Le préfet, monsieur Lucien Mongrain, déclare l'ouverture de la séance à 20 h précise.

#### **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Re 10-03-44

Monsieur Jean-Pierre Ratelle, maire de Grandes-Piles, propose, appuyé par monsieur Alain Vallée, maire de Sainte-Thècle, et il est résolu d'adopter l'ordre du jour, tel que présenté, avec les points suivants, et de laisser le varia ouvert :

- Recommandations du comité technique du pacte rural;
- Fonds de soutien aux territoires en difficulté (FSTD) :
  - Rapport 2009;
  - Transfert de la gestion du Fonds d'aide aux municipalités monoindustrielles;
- Lettre d'entente relative à la convention collective : horaire d'été;
- Confirmation d'embauche de madame Jessica Mongrain à titre d'inspecteur municipal;
- Demande de subvention au Centre local d'emploi de Sainte-Thècle;

- Formation nationale des agents ruraux;
- Congrès annuel de la COMBEQ, 22, 23 et 24 avril 2010;
- Congrès annuel de l'ADMQ, 19, 20 et 21 mai 2010;
- Adhésion annuelle à Culture Mauricie;
- Contrat d'entretien de l'édifice administratif de la MRC de Mékinac;
- Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier - volet II 2010 : approbation d'un rapport final;

- Adopté à l'unanimité -

### **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 17 FÉVRIER 2010**

CONSIDÉRANT qu'une copie du procès-verbal du 17 février 2010 a été transmise électroniquement à chaque membre du conseil, le secrétaire-trésorier est dispensé d'en faire la lecture.

Re 10-03-45

EN CONSÉQUENCE, monsieur André Léveillé, maire de Saint-Tite propose, appuyé par monsieur Paul Labranche, maire de Saint-Adelphe, et il est résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 17 février 2010.

- Adopté à l'unanimité -

### **ADOPTION DES COMPTES**

Deux listes de comptes à payer ont été présentées au Conseil des maires.

#### **1<sup>re</sup> liste**

#### **M.R.C. DE MÉKINAC**

Total rémunération employés : 43 766.69

Total frais de déplacement employés : 1 599.34

#### **Fournisseurs de biens et services**

Croix Bleue Médavie	5 385.44
Telus	635.13
Telus mobilité	60.03
Groupe CLR	50.79
Fournitures de bureau Denis	278.84
FQM (Dicom)	9.60
M. Jean-Paul Simard (conciergerie)	825.00
Ass. Forestière Vallée du St-Maurice	50.00
Fonds de l'information foncière	159.00

Évaluation André Bournival	4 623.18
Distributrice Gagnon	109.35
M. Godfrey Plachta	58.96
D.H. Électronique	10.15
Du Tech, matériel d'art appliqué	80.42
Éditions Yvon Blais	262.40
Rona H. Matteau	39.48
R. Léveillé Extincteur enr.	114.03
Ôze Publicité	98.77
RGMRM (adhésion)	11 958.30
SMI Informatique	174.96
Syndicat des employés (CSN)	445.17
Trépanier Communication	299.12
Xérox Canada (2 mois)	670.13
RREMQ	3 931.36
Visa :	
Frais de déplacement	269.58
Registre foncier	195.00
Total fournisseurs : <u>30 794.19</u>	

**Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestière - Volet II**

Municipalité de Notre-Dame de Montauban	5 000.00
Pourvoirie Hosanna	15 000.00
TNO de Mékinac	36 800.00
Total PMVRMF – Volet II : <u>56 800.00</u>	

**Pacte rural**

Municipalité de Sainte-Thècle	30 000.00
Total Pacte rural : <u>30 000.00</u>	

**Programme de rénovation de l'habitat**

F-7069860	9 973.00
MRC des Chenaux	848.00
Total programme de rénovation : <u>10 821.00</u>	

**Cour municipale**

Monsieur Claude Trudel	855.00
AGCMQ (cotisation annuelle)	248.33
Lambert Therrien Bordeleau	1 726.98
Hebdo Mékinac/Des Chenaux	1 218.06

Total cour municipale : 4 048.37

Grand Total : 177 829.59

### **PARC INDUSTRIEL RÉGIONAL**

Hydro-Québec	10.93
--------------	-------

### **TNO DE MÉKINAC**

Club Quad Rive-Nord	5 000.00
---------------------	----------

### **2<sup>e</sup> liste**

### **M.R.C. DE MÉKINAC**

Total déplacement maires : 557.64

Total rémunération maires : 4 792.02

### **Fournisseurs de biens et services**

Buffet Christine Auger	
ADGMRCQ	320.00
Marie-Andrée Bélanger (PAPA)	8 000.00
COMBEQ (2e adhésion)	197.53
Distributrice Gagnon	24.00
Microgest informatique	9 541.25
Robert Pronovost	333.33

Total fournisseurs : 18 416.11

### **Cour municipale**

Bélanger huissiers de justice	77.56
Monty Coulombe s.e.n.c.	200.00
Ville de Shawinigan	176.00
Amendes trop perçues	101.00
Indemnité au témoin	77.68

Total cour municipale : 632.24

### **Diversification**

CLD Mékinac	11 135.63
Municipalité de Lac-aux-Sables	13 054.06
Municipalité de Notre-Dame de Montauban	8 033.50
Municipalité de Sainte-Thècle	1 667.95

Total diversification : 33 891.14

Grand total : 58 289.15

### PARC INDUSTRIEL RÉGIONAL

Excavation Jovanex	564.37
--------------------	--------

Re 10-03-46

Monsieur Alain Vallée, maire de Sainte-Thècle, propose, appuyé par monsieur Guy Dessureault, maire de Saint-Roch de Mékinac, et il est résolu d'autoriser le paiement des comptes figurant sur les listes du 17 mars 2010 totalisant 236 118.74 \$ pour la MRC, 575.30 \$ pour le parc industriel régional et 5 000 \$ pour les TNO.

- Adopté à l'unanimité -

### CORRESPONDANCE

Le secrétaire-trésorier fait la lecture de la correspondance suivante :

- Monsieur Alain Simard, de la Direction générale de la Mauricie au ministère des Ressources naturelles et de la Faune, invite les membres du conseil de la MRC à participer à une séance d'information concernant le « *Plan d'affectation du territoire public de la Mauricie* ». La consultation se tiendra le 23 mars prochain au l'Auberge Escapade.

### DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE

Re 10-03-47

Monsieur Yvan Hamelin, maire de Lac-aux-Sables, propose, appuyé par monsieur Jean-Guy Lavoie, maire de Notre-Dame de Montauban, et il est résolu d'autoriser le dépôt de la correspondance.

- Adopté à l'unanimité -

### RECOMMANDATIONS DU COMITÉ DU PACTE RURAL

CONSIDÉRANT le dépôt de projets dans la phase de février 2010

CONSIDÉRANT les recommandations du comité technique du pacte rural;

Re 10-03-48

EN CONSÉQUENCE, monsieur Guy Dessureault, maire de Saint-Roch de Mékinac, propose, appuyé par monsieur Michel Champagne, maire de Saint-Séverin, et il est résolu par le Conseil de la MRC d'approuver les recommandations du comité technique tel que décrit ci-dessous :

- **d'accepter les dossiers ci-dessous conditionnellement à ce que le promoteur :**
  1. Accepte l'offre, d'ici le 16 avril 2010, en retournant une copie contresignée de la lettre d'offre ;

2. Fournisse une preuve de l'obtention du financement nécessaire au projet ;
  3. Fournisse un rapport de fin de projet ;
  4. Complète le projet au plus tard le 31 décembre 2010, à défaut de quoi l'offre sera considérée comme caduque ;
  5. Le déboursement de l'aide financière se fera sur présentation de pièces justificatives.
- **RUR-10-006**  
Grandes-Piles, Patinoire extérieure  
Montant accepté : 50 % du coût du projet, jusqu'à concurrence de 30 000 \$  
Conditions particulières :
    - Enveloppe locale ;
    - 1 \$ : 1 \$ avec la municipalité de Grandes-Piles ;
    - Déboursement conditionnel au transfert gouvernemental.
  
  - **RUR-10-011**  
Saint-Adelphe, Réfection du calvaire  
Montant accepté : 29 % du coût du projet, jusqu'à concurrence de 10 000 \$ réparti comme suit : 7 500 \$ dans l'enveloppe locale de St-Adelphe et 2 500 \$ dans l'enveloppe régionale  
Conditions particulières :
    - Enveloppe locale, 7 500 \$ ;
    - 1 \$ : 1 \$ avec la municipalité de Saint-Adelphe jusqu'à concurrence de 7 500 \$ ;
    - Dépôt d'un plan détaillé, à la satisfaction de la MRC, d'un plan d'animation, de visibilité et de promotion ;
    - Advenant que la MRC décide de financer avec le pacte rural régional des infrastructures touristiques culturelles locales dans le but de créer une route touristiques culturelles et ce dans un délai raisonnable, il est convenu que la partie du financement accordé dans l'enveloppe locale sera transférée dans l'enveloppe régionale.
  
  - **RUR-10-020**  
MRC de Mékinac, Numérisation et conservation historique  
Montant accepté : 100 % du coût du projet, jusqu'à concurrence de 12 000 \$
  
  - **de refuser les dossiers ci-dessous :**
    - **RUR-10-012**  
À la Fût, Restauration du terroir  
Raisons du refus :
      - Secteur de concurrence très élevée.
  
    - **RUR-10-016**  
CDC Mékinac, Valorisation des actions et fiertés communautaires  
Raisons du refus :

- Activités de fonctionnement et de promotion.
- RUR-09-54  
Lavi-Eau-Champs, Micro géo-référencement  
Raisons du refus :
  - Absence de mise de fonds dans la structure de financement ;
  - Absence du MAPAQ dans la structure de financement.

- Adopté à l'unanimité –

**FONDS DE SOUTIEN AUX TERRITOIRES EN DIFFICULTÉ –  
RAPPORT 2009**

CONSIDÉRANT que la MRC de Mékinac doit produire et déposer annuellement un rapport d'activité auprès du MAMROT;

CONSIDÉRANT que la MRC de Mékinac doit déposer annuellement au MAMROT un plan de diversification et de développement mis à jour;

CONSIDÉRANT que la première entente du Fonds de soutien aux territoires en difficulté a pris fin en 2009;

CONSIDÉRANT qu'il reste un solde approximatif de 12 323 \$ à la première entente du Fonds de soutien aux territoires en difficulté;

CONSIDÉRANT que la seconde entente du Fonds de soutien aux territoires en difficulté a été signé en janvier 2010;

Re 10-03-49

EN CONSÉQUENCE, monsieur Michel Champagne, maire de Saint-Séverin, propose, appuyé par monsieur Jean-Pierre Ratelle, maire de Grandes-Piles, et il est résolu :

- Entériner la reddition de comptes 2010, tel que préparée par l'agent de développement rural;
- Entériner le plan de développement collectif mis à jour comme plan de diversification et de développement pour Mékinac, en attendant l'adoption d'un nouveau plan de diversification et de développement en juin 2010;
- Transférer le solde de la première entente du Fonds de soutien aux territoires en difficulté dans l'enveloppe de la seconde entente.

- Adopté à l'unanimité –

**TRANSFERT DE LA GESTION DU FONDS D'AIDE AUX  
MUNICIPALITÉS MONOINDUSTRIELLES (FAMM)**

CONSIDÉRANT qu'il reste un solde de 70 650 \$ dans le fonds d'aide aux municipalités monoindustrielles;

CONSIDÉRANT que le fonds d'aide aux municipalités monoindustrielles ne sera pas renouvelé par le Ministère du Développement économique, Innovation et de l'Exportation (MDEIE);

CONSIDÉRANT que les demandes de financement à ce fonds sont, pour la majorité, traitées par le comité d'investissement du CLD Mékinac;

Re 10-03-50

EN CONSÉQUENCE, monsieur Paul Labranche, maire de Saint-Adelphe, propose, appuyé par monsieur André Léveillé, maire de Saint-Tite, et il est résolu de reconnaître le comité d'investissement du CLD Mékinac comme comité de recommandation de la MRC de Mékinac pour les demandes adressées au fonds d'aide aux municipalités monoindustrielles.

- Adopté à l'unanimité –

### **HORAIRE D'ÉTÉ**

CONSIDÉRANT la proposition syndicale relative à l'implantation d'un horaire d'été impliquant la fermeture des bureaux le vendredi en après-midi;

CONSIDÉRANT que le CLD, la MRC des Chenaux ont actuellement le même horaire estival;

CONSIDÉRANT que cela ne cause pas de réels inconvénients aux citoyens;

Re 10-03-51

EN CONSÉQUENCE, monsieur Yvan Hamelin, maire de Lac-aux-Sables, propose, appuyé par monsieur Bernard Thompson, maire de Hérouxville, et il est résolu d'accepter ladite proposition, soit de la première semaine complète de juin à la fête du Travail, pour l'année 2010.

- Adopté à l'unanimité –

### **CONFIRMATION D'EMBAUCHE DE MADAME JESSICA MONGRAIN**

CONSIDÉRANT l'entente relative à la desserte de certaines municipalités par un inspecteur municipal;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'embaucher une deuxième personne à ce titre;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de sélection;

Re 10-03-52

EN CONSÉQUENCE, monsieur Guy Dessureault, maire de Saint-Roch de Mékinac, propose, appuyé par monsieur Jean-Pierre Ratelle, maire de Grandes-Piles, et il est résolu d'embaucher madame Jessica Mongrain à

titre d'inspecteur en bâtiment et environnement, tel que prévu dans la convention collective de la MRC au taux horaire de 14.50 \$, plus les avantages sociaux.

- Adopté à l'unanimité –

### **DEMANDE DE SUBVENTION AU CENTRE LOCAL D'EMPLOI (CLE)**

CONSIDÉRANT que madame Jessica Mongrain, embauché à titre d'inspecteur municipal, est admissible à une subvention salariale et que la MRC peut en bénéficier;

Re 10-03-53

EN CONSÉQUENCE, monsieur Paul Labranche, maire de Saint-Adelphe, propose, appuyé par monsieur Jean-Guy Lavoie, maire de Notre-Dame de Montauban, et il est résolu d'autoriser monsieur Claude Beaulieu, directeur général et/ou monsieur Louis Filteau, coordonnateur à l'aménagement à signer une entente de subvention salariale avec le Centre local d'emploi de Sainte-Thècle et tout autre document à cet effet.

- Adopté à l'unanimité –

### **FORMATION NATIONALE DES AGENTS RURAUX DU 4 AU 7 MAI À TADOUSSAC**

CONSIDÉRANT la convocation de Solidarité rurale à la formation annuelle des agents ruraux;

Re 10-03-54

EN CONSÉQUENCE, monsieur Alain Vallée, maire de Sainte-Thècle, propose, appuyé par monsieur Jean-Guy Lavoie, maire de Notre-Dame de Montauban, et il est résolu d'autoriser monsieur François Roberge à assister à cette formation. Les frais de déplacement seront remboursés sur présentation de pièces justificatives.

- Adopté à l'unanimité –

### **AUTORISATION DE PARTICIPER AU CONGRÈS DE LA COMBEO**

CONSIDÉRANT les changements constants dans les lois relatives à l'environnement et à l'urbanisme;

Re 10-03-55

EN CONSÉQUENCE, monsieur Yvan Hamelin, maire de Lac-aux-Sables, propose, appuyé par monsieur Paul Labranche, maire de Saint-Adelphe, et il est résolu d'autoriser monsieur Éric Piché à participer au congrès annuel de la Corporation des officiers municipaux en bâtiment et en environnement qui aura lieu les 22, 23 et 24 avril prochain à La Malbaie. Les frais de déplacement seront remboursés sur présentation de pièces justificatives.

- Adopté à l'unanimité –

## **AUTORISATION DE PARTICIPER AU CONGRÈS ANNUEL DE L'ADMO**

CONSIDÉRANT que le congrès de l'Association des directeurs municipaux aura lieu à Québec les 19, 20 et 21 mai prochain;

CONSIDÉRANT que lors de ce congrès plusieurs dossiers importants sont abordés;

Re 10-03-56

EN CONSÉQUENCE, monsieur Jean-Guy Lavoie, maire de Notre-Dame de Montauban, propose, appuyé par monsieur Jean-Pierre Ratelle, maire de Grandes-Piles, et il est résolu d'autoriser la secrétaire-trésorière adjointe, madame Nathalie Groleau, à se rendre à ce congrès annuel, déjà prévu dans le budget des TNO. Les frais de déplacement seront remboursés sur présentation de pièces justificatives.

- Adopté à l'unanimité –

## **CONSEIL DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS DE LA MAURICIE**

CONSIDÉRANT qu'il a lieu de renouveler notre cotisation annuelle avec le Conseil de la Culture et des Communications de la Mauricie;

Re 10-03-57

EN CONSÉQUENCE, monsieur Alain Vallée, maire de Sainte-Thècle, propose, appuyé par monsieur Jean-Pierre Ratelle, maire de Grandes-Piles, et il est résolu que la MRC de Mékinac renouvelle sa cotisation annuelle au Conseil régional de la Culture et des Communications de la Mauricie au coût de 50 \$.

- Adopté à l'unanimité –

## **CONTRAT D'ENTRETIEN DE L'ÉDIFICE ADMINISTRATIF**

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de renouveler le contrat d'entretien de l'édifice administratif de la MRC;

CONSIDÉRANT la qualité du service de monsieur Jean-Paul Simard;

Re 10-03-58

EN CONSÉQUENCE, monsieur Alain Vallée, maire de Sainte-Thècle, propose, appuyé par monsieur Jean-Guy Lavoie, maire de Notre-Dame de Montauban, et il est résolu d'autoriser le renouvellement de l'entente avec monsieur Jean-Paul Simard, selon les mêmes conditions, plus un ajustement de 2 % des coûts, pour un montant total de 10 098 \$, pour l'année qui suit.

- Adopté à l'unanimité –

**PROGRAMME DE MISE EN VALEUR DES RESSOURCES DU MILIEU FORESTIER - VOLET II : APPROBATION DE RAPPORTS FINAUX**

CONSIDÉRANT qu'un promoteur a déposé son rapport final ;

CONSIDÉRANT que monsieur Louis Filteau, coordonnateur à l'aménagement a approuvé ce rapport final et qu'il recommande le paiement final ;

Re 10-03-59

EN CONSÉQUENCE, monsieur Bernard Thompson, maire de Hérouxville, propose, appuyé par monsieur Guy Dessureault, maire de Saint-Roch de Mékinac, et il est résolu d'autoriser le paiement du projet suivant :

- ZEC Gros Brochet (MEK-09-009) – Gravelage et Pont : 45 000 \$ ;

- Adopté à l'unanimité –

**QUESTIONS DE L'ASSEMBLÉE**

Monsieur Jean Jasmin, de la municipalité de Notre-Dame de Montauban, interroge les membres du conseil à propos du Fonds de soutien aux territoires en difficulté.

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

Re 10-03-60

Monsieur Bernard Thompson, maire de Hérouxville, propose, appuyé par monsieur Guy Dessureault, maire de Saint-Roch de Mékinac, et il est résolu de lever la séance.

- Adopté à l'unanimité –

\_\_\_\_\_  
Préfet

\_\_\_\_\_  
Secrétaire-trésorier